

## AVIS PUBLIC (Entrée en vigueur)

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 603**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **2 novembre 2020**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 603** concernant l'adoption du programme municipal rénovation Québec – 2020-2021.

Le règlement numéro 603 a été approuvé par la Société d'habitation du Québec en date du 5 novembre 2020.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 11 novembre 2020

Colore Beau cho sue

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA Greffière